



# Rapport de gestion

## Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Ltée et de ses filiales (collectivement, « Osisko » ou la « Société ») pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois mois terminés le 31 mars 2023. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« International Accounting Standards Board » ou l'« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit et des risques rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 10 mai 2023, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2023, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

### Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants – Premier trimestre de 2023	2
Fait saillant – Postérieur au 31 mars 2023	2
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	3
Placements en actions	14
Activités en matière de développement durable	17
Dividendes	17
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	17
Marché de l'or et des devises	18
Principales informations financières	19
Survol des résultats financiers	20
Liquidités et sources de financement en capital	23
Flux de trésorerie	24
Prévisions pour 2023	25
Information trimestrielle	25
Information sectorielle	26
Transactions entre parties liées	27
Obligations et engagements contractuels	28
Arrangements hors bilan	29
Information sur les actions en circulation	29
Évènement postérieur au 31 mars 2023	30
Risques et incertitudes	30
Contexte international	30
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	30
Base d'établissement des états financiers consolidés	31
Estimations et jugements comptables critiques	32
Instruments financiers	32
Renseignements techniques	32
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	32
Énoncés prospectifs	34
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales	35
Informations sur la Société	36

## Description de l'entreprise

Osisko est engagée dans l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres substances qui correspondent aux objectifs de la Société en matière de risque/rendement. Osisko est une société ouverte domiciliée au Québec (Canada), dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »), et a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

## Modèle d'affaires et stratégie

Osisko se consacre principalement à investir dans des actifs de redevances et de flux de métaux précieux de grande qualité et de longue durée liés aux métaux précieux, situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières établies, ces actifs offrant le meilleur profil de risque/rendement. La Société examine et investit également dans des opportunités liées à d'autres substances et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

## Faits saillants – Premier trimestre de 2023

- 23 111 onces d'équivalent d'or (« OEO<sup>1</sup> ») gagnées (18 251 OEO au T1 2022)<sup>2</sup>;
- Produits provenant des redevances et des flux de 59,6 millions de dollars (50,7 millions de dollars au T1 2022);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation<sup>3</sup> de 45,5 millions de dollars (40,5 millions de dollars au T1 2022);
- Bénéfice ajusté<sup>3</sup> de 20,8 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base (16,8 millions de dollars ou 0,10 \$ par action de base au T1 2022);
- Bénéfice ajusté<sup>4</sup> de 32,6 millions de dollars, 0,18 \$ par action de base<sup>4</sup> (24,8 millions de dollars, 0,15 \$ par action de base au T1 2022);
- Remboursement de 15,0 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable;
- Augmentation du solde de trésorerie à 119,1 millions de dollars au 31 mars 2023; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, versé le 14 avril 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023.

## Fait saillant – Postérieur au 31 mars 2023

- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire, une augmentation de 9,1 %, payable le 14 juillet 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2023.

1 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. Les onces d'argent gagnées en vertu d'ententes de redevances et de flux sont converties en OEO en multipliant les onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie sont convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement sont converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

2 Trois mois terminés le 31 mars 2022 (« T1 2022 »).

3 Des activités poursuivies.

4 « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

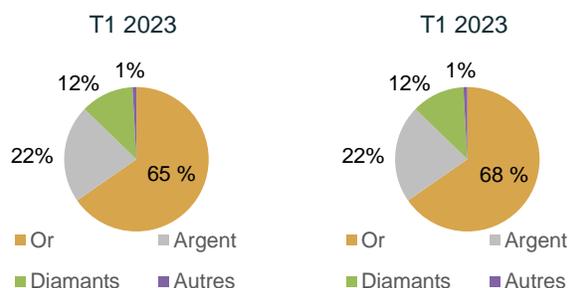
**Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts**

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées en vertu des redevances, flux et autres intérêts de la Société :

	Trois mois terminés les	
	2023	31 mars 2022
<b>Or</b>		
Canadian Malartic, redevance	7 602	8 112
Eagle Gold, redevance	2 001	1 604
Éléonore, redevance	1 568	1 020
Island Gold, redevance	922	652
Seabee, redevance	546	808
Lamaque, redevance	474	447
Ermitaño, redevance	471	522
Pan, redevance	420	368
San Antonio, flux	370	-
Bald Mountain, redevance	289	280
Autres	436	586
	<b>15 099</b>	<b>14 399</b>
<b>Argent</b>		
Mantos Blancos, flux	3 383	1 774
Sasa, flux	957	1 027
Gibraltar, flux	620	491
Canadian Malartic, redevance	63	94
Autres	40	59
	<b>5 063</b>	<b>3 445</b>
<b>Diamants</b>		
Renard, flux <sup>(i)</sup>	2 708	3 025
Autres	41	50
	<b>2 749</b>	<b>3 075</b>
<b>Autres métaux</b>		
Redevance Kwale et autres	200	357
	<b>200</b>	<b>357</b>
<b>Total des OEO</b>	<b>23 111</b>	<b>21 276</b>
<b>Total des OEO, excluant les OEO gagnées en vertu du flux Renard jusqu'au 30 avril 2022<sup>(i)</sup></b>	<b>23 111</b>	<b>18 251</b>

(i) Jusqu'au 30 avril 2022, les OEO gagnées du flux diamantifère Renard sont soustraites du calcul des OEO totales attribuables à Osisko puisque les flux de trésorerie issus du flux diamantifère Renard ont été réinvestis via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'à cette date.

**OEO par produit**



**Prix moyen des métaux et taux de change**

	Trois mois terminés les	
	2023	31 mars 2022
Or <sup>(i)</sup>	1 890 \$	1 877 \$
Argent <sup>(ii)</sup>	22,55 \$	24,01 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) <sup>(iii)</sup>	1,3525	1,2662

(i) Prix « pm » en dollars US selon le London Bullion Market Association.

(ii) Prix en dollars US selon le London Bullion Market Association.

(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

**Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts**

Au 31 mars 2023, Osisko détenait un portefeuille de 169 redevances, 12 flux et 3 ententes d'écoulement, ainsi que 7 options de redevances. Au moment présent, la Société a 20 actifs en production.

*Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif*

Étape de l'actif	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	13	7	-	20
Développement	14	5	2	21
Exploration et évaluation	142	-	1	143
	169	12	3	184

*Actifs en production*

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
<b><u>Amérique du Nord</u></b>				
Bald Mtn. Alligator Ridge / Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % GSR <sup>(i)</sup>	Au	É.-U.
Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 3 à 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Eagle Gold	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Éléonore	Newmont Corporation	Redevance de 1,8 à 3,5 % NSR	Au	Canada
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 75 %	Ag	Canada
Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 à 3 % NSR	Au	Canada
Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Pan	Calibre Mining Corp.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Renard <sup>(ii)</sup>	Stornoway Diamonds (Canada) Inc.	Flux de 9,6 %	Diamants	Canada
Tintic	Osisko Développement	Flux de 2,5 %	Au, Ag	É.-U.
<b><u>En dehors de l'Amérique du Nord</u></b>				
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR <sup>(iii)</sup>	Diamants	Brésil
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Kwale	Base Resources Limited	1,5 % GRR	Rutile, ilménite, zircon	Kenya
Mantos Blancos	Capstone Copper Corp.	Flux de 100 %	Ag	Chili
Matilda <sup>(iv)</sup>	Wiluna Mining Corporation	Flux de 1,65 %	Au	Australie
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine

Actifs principaux en développement et en exploration et évaluation

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
Akasaba West	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au	Canada
Altar	Aldebaran et Sibanye-Stillwater	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Arctic	South 32 / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
Amulsar <sup>(v)</sup>	Lydian Canada Ventures Corporation	Flux de 4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie
Amulsar	Lydian Canada Ventures Corporation	Entente d'écoulement de 81,9 %	Au	Arménie
Antakori	Regulus Resources Inc.	Redevance de 0,75 % à 1,5 % NSR	Cu, Au	Pérou
Back Forty	Gold Resources Corporation	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Cariboo	Osisko Développement	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Cascabel	SolGold plc	Redevance de 0,6 % NSR	Cu, Au	Équateur
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Cerro del Gallo	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au, Ag, Cu	Mexique
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR	Cu	É.-U.
Copperwood/White Pine	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3/26 <sup>e</sup> NSR	Ag	É.-U.
Corvette	Patriot Battery Metals Inc.	Redevance de 2 % NSR	Lithium (Li)	Canada
Dolphin Tungsten	King Island Scheelite Limited	1,5 % GRR	Tungstène (W)	Australie
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa	South 32 Limited	Redevance de 1 % NSR	Zn, Mn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Itée	Flux de 90 % à 100 %	Ag	Canada
Kandiole	Roscan Gold Corp.	Redevance de 1 % NSR	Au	Mali
Magino <sup>(vi)</sup>	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Marimaca	Marimaca Copper Corp.	Redevance de 1 % NSR	Cu	Chili
Ollachea	Kuri Kullu / Minera IRL	Redevance de 1 % NSR	Au	Pérou
Pine Point	Osisko Metals Incorporated / Apjian Natural Resources Fund III LP	Redevance de 3 % NSR	Zn	Canada
San Antonio	Osisko Développement	Flux de 15 %	Au, Ag	Mexique
Spring Valley <sup>(vii)</sup>	Waterton Global Resource Management	Redevance de 0,5 à 3 % NSR	Au	É.-U.
Tocantinzinho	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 0,75 % NSR	Au	Brésil
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Shanta Gold Limited	Redevance de 2 % NSR	Au	Kenya
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
White Pine	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR	Cu	É.-U.
Windfall	Minière Osisko inc.	Redevance de 2,0 à 3,0 % NSR	Au	Canada

(i) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »).

(ii) Osisko est devenu un actionnaire avec une participation de 35,1 % dans l'entité privée détenant la mine de diamants Renard le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

(iii) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).

(iv) En juillet 2022, Wiluna Mining Corporation Limited a annoncé la nomination d'administrateurs judiciaires en Australie. Les livraisons en vertu de l'entente de flux ont été suspendues par les administrateurs judiciaires en juillet 2022.

(v) En décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue et Osisko est devenu un actionnaire de Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie.

(vi) La redevance de 3 % NSR couvre une très petite partie du plan minier actuellement proposé.

(vii) La redevance de 3 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 1 % s'applique en périphérie de la propriété.

**Principaux actifs en production**

**AMÉRIQUE DU NORD**



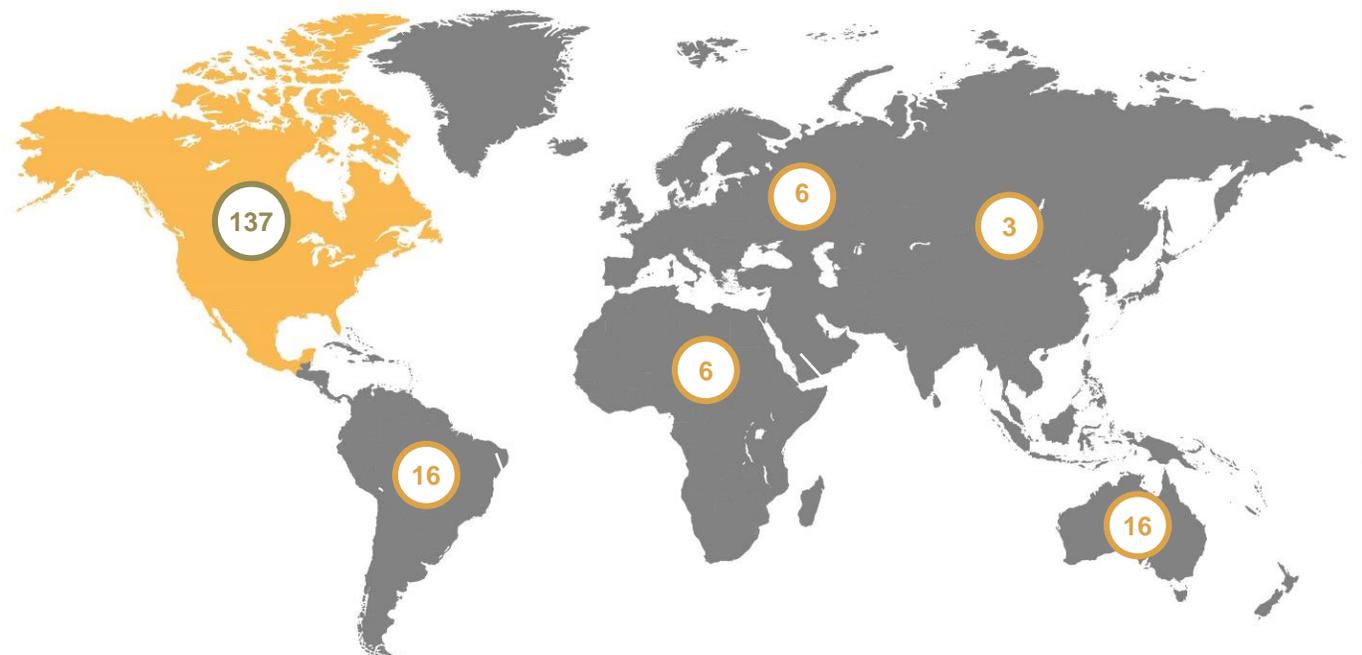
**AMÉRIQUE DU SUD**



**AUTRES**

- SASA Flux 100 % Ag
- KWALE 1,5 % GRR
- MATILDA Flux 1,65 % Au

**Distribution géographique des actifs**



### **Transactions visant des redevances, des flux et d'autres intérêts**

#### *Flux argentifère potentiel – Mine CSA*

En mars 2023, Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale à part entière de la Société, a conclu une entente exécutoire d'achat d'argent avec Metals Acquisition Corp. (« MAC ») en lien avec un flux argentifère (le « flux argentifère CSA ») visant à faciliter l'acquisition par MAC de la mine en production CSA en Nouvelle-Galles du Sud, Australie (« CSA »). MAC a annoncé en mars 2022 la signature d'une entente visant à acquérir, d'une filiale de Glencore plc, 100 % des actions du propriétaire de CSA (la « transaction d'acquisition de CSA »).

En vertu du flux argentifère CSA, Osisko Bermuda versera un acompte initial en espèces à MAC de 75,0 millions de dollars US (l'« acompte argentifère »). L'acompte argentifère sera payable en totalité à la clôture du flux argentifère CSA, les produits étant destinés à financer en partie le coût d'acquisition payable par MAC pour la transaction d'acquisition de CSA. Si le cours de l'argent atteint une moyenne d'au moins 25,50 \$ US par once au cours des dix jours ouvrables précédant immédiatement la clôture de la transaction, l'acompte argentifère sera augmenté de 15,0 millions de dollars US pour atteindre un total de 90,0 millions de dollars US.

Osisko Bermuda sera en droit de recevoir de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023. Osisko Bermuda effectuera des paiements en espèces en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours de l'argent au moment de la livraison. MAC et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, suite à la clôture de la transaction d'acquisition de CSA, fourniront à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux argentifère CSA.

MAC a accordé à Osisko Bermuda un droit de premier refus en lien avec la vente, le transfert ou le rachat de toute redevance, flux de métaux ou droit similaire lié aux matières minées ou extraites autrement d'une des propriétés détenues ou acquises par MAC ou une société affiliée, entre la date de clôture et la dernière des dates à survenir entre le septième anniversaire de la date de clôture et la date à laquelle Osisko Bermuda ou toute société affiliée cesse de détenir ou de contrôler plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de MAC.

La clôture du flux argentifère est prévue au deuxième trimestre de 2023 et est assujettie à certaines conditions préalables incluant, entre autres, la clôture de la transaction d'acquisition de CSA. La clôture de la transaction d'acquisition de CSA est assujettie, entre autres choses, à la clôture des financements de MAC requis pour financer l'acquisition de CSA, à ce que les actionnaires de MAC approuvent la transaction d'acquisition de CSA et à certaines approbations réglementaires. Osisko Bermuda a également convenu de souscrire à une participation en actions de MAC de 15,0 millions de dollars US de façon concomitante à la clôture du flux argentifère CSA.

#### *Flux cuprifère potentiel – Mine CSA*

En mars 2023, Osisko Bermuda a conclu une entente définitive d'achat de cuivre avec MAC en lien avec un flux cuprifère rattaché à la production de CSA (le « flux cuprifère de réserve CSA »). En vertu du flux cuprifère de réserve CSA, Osisko Bermuda versera un acompte initial en espèces à MAC pouvant atteindre 75,0 millions de dollars US (l'« acompte disponible lié au flux cuprifère »), qui pourra être prélevé en tout ou en partie par MAC pour financer tout manque à gagner dans le cadre du financement par capitaux propres requis pour réaliser l'acquisition de CSA.

Si l'acompte disponible lié au flux cuprifère est utilisé en totalité, Osisko Bermuda aura le droit de recevoir du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'au 5<sup>e</sup> anniversaire de la date de clôture (le « premier seuil du flux »), puis 4,875 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées (le « deuxième seuil du flux »), et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par CSA sur la durée de vie résiduelle de la mine. MAC et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, suite à la clôture de la transaction d'acquisition de CSA, fourniront à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux cuprifère de réserve CSA.

Parallèlement au flux cuprifère de réserve CSA, Osisko Bermuda a convenu de souscrire jusqu'à 25,0 millions de dollars US en actions de MAC dans le cadre de son financement par capitaux propres concomitant (la « souscription d'actions liée au flux cuprifère »). Le montant final de la souscription d'actions liée au flux cuprifère sera proportionnel au pourcentage de l'acompte disponible lié au flux cuprifère utilisé par MAC.

## Mise à jour sur les principaux actifs en production

### Redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec. Le 31 mars 2023, Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») a clôturé l'acquisition annoncée antérieurement des actifs canadiens de Yamana Gold Inc. (« Yamana Gold »), incluant l'autre moitié de la mine Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas encore. L'acquisition donne à Agnico Eagle le plein contrôle opérationnel de la mine Canadian Malartic pendant le reste de la période de mise en valeur du projet souterrain Odyssey ainsi que la possibilité d'utiliser la future capacité d'usinage supplémentaire du complexe minier compte tenu des activités importantes et des positions de terrain stratégiques d'Agnico Eagle dans la région.

Osisko est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gîtes East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gîte Odyssey Nord et une redevance de 3-5 % NSR sur le gîte East Malartic, qui sont adjacent à la mine Canadian Malartic. De plus, des frais d'usinage de 0,40 \$ par tonne sont payables à Osisko sur le minerai traité provenant de toute propriété qui ne faisait pas partie de la propriété Canadian Malartic au moment de la vente de la mine en 2014.

### *Prévisions pour 2023*

Le 16 février 2023, Agnico Eagle a annoncé une production prévue de 657 000 à 680 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2023 (en se basant sur les prévisions annoncées de 575 000 à 595 000 onces d'or supposant une quote-part de 50 % pour Agnico Eagle dans les trois premiers mois de 2023 et une participation de 100 % pour Agnico Eagle dans les neuf derniers mois de l'année). La mine Canadian Malartic et la mine Odyssey forment maintenant le complexe Canadian Malartic.

### *Mise à jour des activités*

Le 27 avril 2023, Agnico Eagle a annoncé une production d'or pour le premier trimestre de 2023 de 161 370 onces comparativement à 161 018 onces pour le premier trimestre de 2022. Tel que planifié, à partir de février 2022, les taux de traitement à l'usine ont été réduits à environ 51 500 tonnes par jour (« t/j ») afin d'optimiser le profil de production et les flux de trésorerie durant la période de transition vers le traitement de minerai en provenance du projet souterrain Odyssey.

Le premier sautage de production à la mine souterraine Odyssey a eu lieu en mars 2023, avec une production d'or totalisant 2 799 onces principalement issue du minerai de développement. Le traitement de minerai de production devrait commencer au deuxième trimestre de 2023. Dans l'ensemble, le développement continue de bien progresser avec une performance meilleure que prévu au niveau du développement. Le développement souterrain via la rampe d'accès a maintenant dépassé le plancher du gisement Odyssey Sud et atteint le niveau du premier point d'accès par le puits. Les activités minières dans la fosse Canadian Malartic ont continué de se dérouler comme prévu et l'exploitation de la fosse Canadian Malartic devrait être complétée au milieu du deuxième trimestre de 2023. Suivant l'épuisement de la fosse Canadian Malartic, des travaux seront entrepris pour préparer le terrain pour la déposition de résidus miniers dans la fosse, ce qui devrait commencer au deuxième semestre de 2024.

Suivant la clôture de la transaction avec Yamana Gold, Agnico Eagle s'attend à avoir jusqu'à 40 000 t/j de capacité d'usinage excédentaire à Canadian Malartic à compter de 2028. En maximisant le débit de traitement de l'usine sur une base régionale, Agnico Eagle croit qu'il est possible d'accroître la future production d'or moyennant des dépenses en immobilisations plus faibles et une empreinte environnementale réduite. Des études internes sont en cours afin d'évaluer les possibilités de production aux gîtes près de la surface et au gîte AK à Macassa, à Upper Beaver et d'autres gîtes satellites à Kirkland Lake, ainsi qu'au projet Wasamac. Les gîtes AK et Upper Beaver font l'objet d'une redevance de 2 % NSR en faveur d'Osisko.

À Macassa, les gîtes AK et près de la surface sont accessibles via une rampe existante partant de la surface. La production issue des gîtes près de la surface devrait commencer plus tard cette année, tandis que la production du gîte AK pourrait potentiellement commencer en 2024. D'autres alternatives, comme le traitement de ces minerais au complexe LaRonde, situé à environ 130 kilomètres de là, pour ainsi éviter les dépenses en immobilisations associées à une expansion de l'usine à Macassa, sont présentement à l'étude. La production annuelle moyenne issue de ces deux gîtes pourrait potentiellement s'établir entre 20 000 et 40 000 onces d'or à compter de 2024.

Les travaux de forage intercalaire ciblant le gîte AK au premier trimestre de 2023 ont livré, comme meilleurs résultats, un intervalle titrant 14,7 g/t Au sur 5,3 mètres à 295 mètres de profondeur dans le sondage KLAKE-169 et 13,0 g/t Au sur 4,9 mètres à 264 mètres de profondeur dans le sondage KLAKE-171. Le gîte AK reste ouvert vers l'ouest et verticalement à son extrémité ouest.

Upper Beaver a le potentiel d'être une mine à faible coût et Agnico Eagle évalue des scénarios impliquant une production annuelle de 150 000 à 200 000 onces d'or moyennant des dépenses en immobilisations modérées et une production initiale qui pourrait commencer en 2029. Des scénarios de traitement permettant de réduire potentiellement les dépenses

en immobilisations initiales sont envisagés, incluant la possibilité de transporter le minerai jusqu'à l'usine de Canadian Malartic pour traitement. Une évaluation technique interne révisée du projet devrait être terminée d'ici la fin de 2023.

#### *Estimations des réserves et des ressources*

Le 16 février 2023, Agnico Eagle a annoncé des réserves minérales prouvées et probables de 3,20 millions d'onces d'or au complexe Canadian Malartic (106,7 millions de tonnes à une teneur de 0,93 g/t Au), des ressources mesurées et indiquées de 6,17 millions d'onces d'or (64,2 millions de tonnes à une teneur de 2,99 g/t Au) et des ressources présumées de 9,37 millions d'onces d'or (138,0 millions de tonnes à une teneur de 2,11 g/t Au) en date du 31 décembre 2022.

#### *Mise à jour sur l'exploration à Canadian Malartic*

À Canadian Malartic, Agnico Eagle s'attend à dépenser environ 21,8 millions de dollars US pour réaliser 164 000 mètres de forage en 2023. L'exploration sur le projet Odyssey comprend 102 000 mètres de forage et vise quatre objectifs : poursuivre le forage à East Gouldie pour convertir davantage de ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées vers les bordures extérieures du gîte; tester les extensions immédiates d'East Gouldie à l'ouest et à plus faible profondeur; poursuivre le forage de conversion dans les extensions du gîte Odyssey Sud; et poursuivre l'investigation des zones internes à Odyssey.

Environ 22 000 mètres de forage d'exploration sont prévus sur la propriété adjacente Camflo (qui ne fait pas l'objet d'une redevance d'Osisko), afin de tester son potentiel pour une minéralisation aurifère à fort tonnage près de la surface. Les derniers 40 000 mètres de forage sont prévus sur des cibles aurifères qu'Agnico Eagle considère comme très prometteuses, le long des corridors Barnat et East Gouldie, sur les propriétés Canadian Malartic et Rand Malartic.

Seize foreuses sont présentement en activité sur la propriété Canadian Malartic, dont : cinq foreuses souterraines dans les zones Odyssey Sud et internes; quatre foreuses en surface affectées au forage d'expansion et intercalaire de la minéralisation à East Gouldie; quatre foreuses testant de nouvelles cibles régionales autour des mines Odyssey et Canadian Malartic; et trois foreuses testant des cibles près de la surface sur la propriété Camflo (cette dernière ne fait pas l'objet d'une redevance d'Osisko). Les travaux de forage d'exploration se sont aussi poursuivis afin d'investiguer plus largement la zone minéralisée à East Gouldie et ont permis de prolonger la zone latéralement vers l'est et vers l'ouest. Le forage d'exploration régionale consistait principalement en une première phase d'évaluation du potentiel près de la surface autour de l'ancienne mine Camflo située à 4,0 kilomètres au nord-est des infrastructures de la mine Odyssey. La société prévoit publier une mise à jour sur la mine Odyssey incluant une étude interne ainsi que des résultats et des plans d'exploration pour l'ensemble des terrains détenus à Canadian Malartic en juin 2023.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 27 avril 2023 intitulé « *Agnico Eagle Reports First Quarter 2023 Results – Strong Operational Results with Record Safety Performance; Optimization Activities Progressing Well in the Abitibi Gold Belt; 2022 Sustainability Report Released; Yamana transaction and San Nicolas Joint Venture Transaction Closed* » et le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 16 février 2023 intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2022 Results – Larger Asset Portfolio Drives Record Annual Gold Production, Operating Cash Flow and Global Mineral Reserves; Updated Three Year Guidance Provided; 2023 Focus on Optimizing Detour Lake and Canadian Malartic and Leveraging Excess Mill Capacity in the Abitibi Region to Advance Key Pipeline Projects* », tous deux déposés sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### Flux Mantos Blancos (Capstone Copper Corp.)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, est titulaire d'un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, une mine à ciel ouvert située dans la région d'Antofagasta au Chili, détenue et exploitée par Capstone Copper Corp. (« Capstone »).

En vertu de l'entente du flux, Osisko Bermuda recevra de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (4,9 millions d'onces avaient été livrées au 31 mars 2023), après quoi le pourcentage du flux s'établira à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Capstone à Osisko Bermuda.

#### *Mise à jour des activités*

Au cours du premier trimestre de 2023, Capstone a mis l'accent sur l'entretien préventif à Mantos Blancos afin d'augmenter la fiabilité et améliorer la disponibilité du concentrateur de minerai sulfuré. Le débit de traitement moyen pour le trimestre était de 16 023 t/j (comparativement à 15 246 t/j au quatrième trimestre de 2022), incluant 18 jours à la capacité nominale de 20 000 t/j et un débit de traitement moyen de 19 000 t/j en février. Capstone s'attend à ce que l'usine fonctionne à capacité nominale de façon plus constante et soutenue très prochainement. La livraison d'argent affiné à Osisko Bermuda en vertu du flux argentifère a lieu environ deux mois après la production à la mine Mantos Blancos. Par conséquent, Osisko Bermuda s'attend à recevoir des livraisons plus importantes en vertu du flux dans la deuxième moitié de 2023.

Capstone évalue actuellement la possibilité d'accroître le débit de traitement du concentrateur de minerai sulfuré de Mantos Blancos, de 7,3 millions de tonnes par année à 10,0 millions de tonnes par année en utilisant les broyeurs à boulets et l'équipement de traitement existants mais sous-utilisés. L'étude de faisabilité sur la phase II de Mantos Blancos devrait être déposée au deuxième semestre de 2023, et la demande d'évaluation environnementale (DIA) a été déposée en août 2022.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Capstone du 3 mai 2023 intitulé « *Capstone Copper Reports First Quarter 2023 Results* », déposé au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### Redevance Eagle Gold (Victoria Gold Corp.)

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch, qui abrite la mine Eagle Gold, détenue et exploitée par Victoria Gold Corp. (« Victoria »). La propriété aurifère Dublin Gulch est située au centre du Yukon, au Canada.

#### *Prévisions pour 2023*

Le 22 février 2023, Victoria a annoncé ses objectifs pour 2023 de produire entre 160 000 et 180 000 onces d'or à la mine Eagle Gold. Les variations saisonnières observées en 2021 et 2022, où la production d'or était plus faible au premier semestre de l'année comparativement au deuxième semestre de l'année, devraient être réduites en 2023 puisque l'or en stock, principalement sur la halde de lixiviation en tas, était plus élevé à la fin de 2022. De plus, les périodes d'entretien planifiées à intervalles réguliers, qui auparavant étaient davantage concentrées au premier trimestre, devraient être réduites et mieux réparties tout au long de l'année.

#### *Mise à jour des activités*

Le 5 avril 2023, Victoria a annoncé une production de 37 619 onces d'or au premier trimestre de 2023, comparativement à 24 358 onces d'or au premier trimestre de 2022. Le plan d'exploitation minière de la société pour le premier trimestre de 2023 impliquait une montée en puissance jusqu'à la création d'un empilement de minerai complet sur la halde de lixiviation en tas durant le trimestre. Avant 2023, les travaux d'empilement étaient interrompus au premier trimestre en raison des basses températures saisonnières. Victoria a réussi à démontrer qu'il était possible, sur le plan opérationnel, de procéder à l'empilement de minerai sur la halde de lixiviation en tas tout au long de l'année.

La production d'or au premier trimestre de 2023 a été, comme prévu, affectée de manière saisonnière puisqu'il n'y a pas eu d'activités de lixiviation active sur les pentes latérales, et la production a aussi été affectée par les taux d'empilement plus bas que prévus au quatrième trimestre de 2022. Néanmoins, la production d'or était 55 % plus élevée au premier trimestre de 2023 comparativement à la même période l'an dernier. Le nombre de tonnes empilées sur la halde de lixiviation en tas au premier trimestre de 2023 était en hausse de 133 % comparativement au premier trimestre de 2022. Le nombre total de tonnes extraites a augmenté de 44 % au premier trimestre de 2023 comparativement à la même période l'an dernier. La teneur en or et le taux de récupération métallurgique montrent toujours un bon rapprochement avec le modèle des réserves pour Eagle Gold.

#### *Mise à jour des activités d'exploration*

Le 24 février 2023, Victoria a publié un rapport technique mis à jour pour Eagle Gold, incluant un plan d'exploitation révisé sur la durée de vie de la mine. Le plan révisé sur la durée de vie de la mine prévoit une production moyenne de 202 000 onces d'or par année au cours des 8 premières années, atteignant un sommet de 219 000 onces en 2025, et une augmentation du débit de traitement pour atteindre un régime constant de 11,5 millions de tonnes par année au courant de l'année 2025. La récupération sur la durée de vie de la mine est estimée à 76,2 % et plus de 2,0 millions d'onces d'or seraient produites sur la durée de vie résiduelle de la mine. L'accroissement de la production est réalisable en ayant recours au circuit de concassage, aux convoyeurs et à la flotte minière existants. Le gisement Eagle Gold montre toujours un bon rapprochement avec le modèle des réserves et la production d'or est conforme aux attentes initiales en termes de récupération.

L'une des améliorations notables par rapport au rapport technique de 2019 pour Eagle a été l'augmentation de la granulométrie de concassage, d'une cible P80 de 6,5 mm à 12-14 mm, sans réduction appréciable de la récupération de l'or. De plus, la durée totale de lixiviation est plus longue qu'initialement prévue et les résultats opérationnels indiquent que la récupération d'or au final sera probablement légèrement plus élevée que la récupération projetée dans le rapport technique 2023 pour Eagle.

L'inventaire minéral pour Eagle et Olive reste comparable aux réserves du rapport technique de 2019 pour Eagle, après épuisement, avec des réserves minérales prouvées et probables de 124 millions de tonnes à une teneur de 0,65 g/t Au pour 2,58 millions d'onces d'or. La diminution du tonnage par rapport aux réserves minérales de 2019 reflète l'épuisement attribuable à l'exploitation minière jusqu'au 31 décembre 2022, ainsi que des différences mineures résultant d'ajustements

de la teneur de coupure. Depuis le commencement des opérations minières, l'estimation des réserves minérales pour Eagle montre un bon rapprochement avec les valeurs réelles découlant de l'exploitation minière.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 5 avril 2023 intitulé « *Victoria Gold: 2021 Fourth Quarter and Full Year 2021 Results* », le communiqué de presse de Victoria du 24 février 2023 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Q3-2022 Production and Guidance Update* » et le communiqué de Victoria du 22 février 2023 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Operations Update and Appointment of General Manager* », tous déposés sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### Redevance Éléonore (Newmont Corporation)

Osisko détient une redevance variable de 1,8 % à 3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Newmont Corporation (« Newmont »). Osisko perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

#### *Prévisions pour 2023*

Le 23 février 2023, Newmont a présenté ses prévisions pour 2023 de produire 265 000 à 295 000 onces d'or à la mine Éléonore.

#### *Mise à jour des activités et des estimations des réserves et des ressources minérales*

Le 27 avril 2023, Newmont a déclaré une production de 66 000 onces d'or en provenance d'Éléonore durant le premier trimestre de 2023, comparativement à 46 000 onces d'or durant le premier trimestre de 2022, une hausse de 43 % principalement attribuable à l'augmentation du débit de traitement et de la teneur du minerai traité.

Le 23 février 2023, Newmont a fait état de réserves prouvées et probables comprenant 9,4 millions de tonnes à une teneur de 5,22 g/t Au pour 1,57 million d'onces d'or.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Newmont du 27 avril 2023, intitulé « *Newmont Delivers on First Quarter 2023 Expectations, Remains on Track to Achieve Full Year Guidance; Declares \$0.40 First Quarter Dividend* » et les communiqués de presse de Newmont du 23 février 2023, intitulés « *Newmont Achieves 2022 Guidance; Provides Stable 2023 and Improving Longer-Term Outlook; Declares \$0.40 Fourth Quarter Dividend* » et « *Newmont Announces Increased 2022 Mineral Reserves of 96 Million Gold Ounces and 68 Million Gold Equivalent Ounces* », tous déposés sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### Redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

#### *Prévisions pour 2023*

Le 9 février 2023, SSR Mining a annoncé qu'elle s'attend à produire entre 100 000 et 110 000 onces d'or à Seabee en 2023 et entre 95 000 et 105 000 onces d'or en 2024 et 2025. La production devrait être pondérée à 55 % dans le deuxième semestre de l'année, puisqu'il est prévu que les teneurs traitées seront plus basses aux premier et deuxième trimestres de 2023 avant de s'améliorer au deuxième semestre. En 2023, aucune contribution n'est présentement attendue de la zone à haute teneur exploitée au premier trimestre de 2022. Une galerie d'exploration complétée vers la fin du troisième trimestre de 2022 teste actuellement la continuité potentielle de cette zone en vue de son exploitation future, mais les efforts de délimitation ne sont pas suffisamment avancés pour l'intégrer au plan de production pour 2023. Le budget d'exploration et de développement des ressources à Seabee a été bonifié d'environ 40 % en 2023 comparativement à 2022, dans le but d'arriver à convertir davantage de ressources minérales afin d'augmenter l'étendue et la durée du plan actuel sur la durée de vie de la mine.

#### *Mise à jour des activités*

Le 4 mai 2023, SSR Mining a annoncé une production d'or de 15 768 onces au premier trimestre de 2023 comparativement à 52 582 onces au premier trimestre de 2022, principalement en raison de la teneur plus basse du minerai traité. Le débit de traitement moyen à l'usine au premier trimestre de 2023 était d'environ 1 250 t/j, mettant en évidence le résultat des initiatives d'amélioration continue mises en place sur le site. Toutefois, l'exploitation minière souterraine a été affectée par des périodes d'arrêt des équipements, qui sont maintenant résolues mais qui ont entraîné une modification de la séquence d'exploitation minière. La production à Seabee reste pondérée à 55 % au deuxième semestre de l'année, alors que les teneurs traitées devraient revenir à des niveaux similaires à la teneur des réserves minérales de Seabee pour l'année entière.

*Estimations des réserves et des ressources*

Le 23 février 2022, SSR Mining a annoncé la prolongation de la durée de vie de la mine Seabee jusqu'en 2028 basée sur une mise à jour de l'estimation des réserves minérales de 2,7 millions de tonnes à une teneur de 6,72 g/t Au pour 580 000 onces d'or. Cette estimation exclut les ressources indiquées et mesurées de 0,87 million de tonnes à une teneur de 12,85 g/t Au pour 359 000 onces d'or et les ressources présumées de 2,75 millions de tonnes à une teneur de 6,05 g/t Au pour 536 000 onces d'or.

Le projet Seabee est en exploitation continue depuis 30 ans et a fait ses preuves en ce qui concerne le remplacement des réserves minérales, et SSR s'attend à ce que la situation se maintienne.

Le 9 février 2023, SSR Mining a indiqué que la mise à jour des réserves minérales et des ressources minérales à venir prochainement ne devrait pas intégrer de nouveaux développements survenus depuis la date d'effet de l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales de SSR Mining pour 2021, soit le 31 décembre 2021. Par conséquent, l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales pour 2022 reflètera uniquement l'épuisement attribuable aux activités minières survenues en 2022. Toute mise à jour importante, le cas échéant, serait intégrée aux résumés des nouveaux rapports techniques si les travaux techniques en cours l'exigent.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 4 mai 2023, intitulé « *SSR Mining Reports First Quarter 2023 Results* », le communiqué de presse de SSR Mining du 9 février 2023, intitulé « *SSR Mining Achieves Revised 2022 Production Guidance and Updates Three-Year Outlook* » et le communiqué de presse de SSR Mining du 23 février 2023, intitulé « *SSR Mining Reports Fourth Quarter and Full Year 2021 Results* », tous déposés sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe. Le droit d'Osisko Bermuda en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ US par once d'argent affiné (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement en fonction de l'inflation à partir de 2017 (présentement à 6,21 \$ US par once).

*Mise à jour des activités*

Le 12 avril 2023, Central Asia a annoncé 56 989 onces d'argent payables à Osisko pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 74 795 onces au premier trimestre de 2022.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 12 avril 2023 intitulé « *Q1 2023 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au [www.centralasiametals.com](http://www.centralasiametals.com).

Redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (toutes les ressources et les réserves actuelles sont couvertes par des redevances), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada.

*Prévisions pour 2023*

Le 12 janvier 2023, Alamos a publié ses prévisions pour 2023 pour Island Gold, de produire entre 120 000 et 135 000 onces d'or. La production prévue à Island Gold a augmenté de 6 % pour 2023 et de 3 % pour 2024 (de 145 000 à 160 000 onces d'or) par rapport aux prévisions antérieures sur trois ans, reflétant la hausse des teneurs. La production d'or en 2023 devrait se maintenir à des niveaux similaires à ceux de 2022, avec des teneurs et des taux d'extraction minière et de traitement similaires. Tel qu'indiqué dans l'étude sur la phase d'expansion 3+ publiée en juin 2022, les teneurs extraites devraient augmenter en 2024, ce qui fera aussi grimper la production. Une augmentation ultérieure des teneurs et un accroissement des taux d'extraction minière vers la fin de l'année 2025 permettront d'augmenter à nouveau la production en 2025. Les taux d'extraction minière devraient augmenter en 2026 lorsque la phase d'expansion 3+ aura été menée à terme, menant à un accroissement plus important de la production.

*Mise à jour des activités*

Le 26 avril 2023, Alamos a annoncé qu'Island Gold avait produit 32 900 onces d'or au premier trimestre de 2023, comparativement à 24 500 onces d'or au premier trimestre de 2022, la hausse de 34 % reflétant l'augmentation des teneurs extraites et des tonnes traitées, tout en continuant de faire d'importants progrès dans le cadre de la phase d'expansion 3+, notamment avec le début de la construction de la salle des treuils et d'autres infrastructures liées au puits.

### *Mise à jour des expansions*

Tel qu'annoncé par Alamos le 12 janvier 2023, les dépenses en immobilisations à Island Gold (excluant l'exploration) devraient s'établir entre 210 millions et 235 millions de dollars en 2023 avec l'accroissement des dépenses sur le projet de la phase III d'expansion. Au premier semestre de 2023, les efforts seront axés sur la construction de la salle des treuils et du chevalement, et le fonçage du puits devrait commencer plus tard dans l'année. Les dépenses en immobilisations devraient être plus importantes en début d'année, puisqu'environ 55 % du budget pour l'année complète a été planifié au premier semestre. Conformément à l'étude sur la phase d'expansion 3+, les dépenses en immobilisations devraient se maintenir à des niveaux similaires en 2024 et 2025 puis diminuer considérablement en 2026 lorsque l'expansion aura été menée à terme.

### *Réserves et ressources*

Le 21 février 2023, Alamos a annoncé que les réserves et les ressources minérales combinées à Island Gold avaient augmenté de 4 %, après déduction de l'épuisement minier. Ceci marque la septième année consécutive où les réserves et les ressources minérales combinées ont augmenté, avec des teneurs qui suivent aussi une tendance à la hausse sur cette période. Les réserves minérales ont augmenté de 9 % pour s'établir à 1,5 million d'onces (4,2 millions de tonnes à une teneur de 10,78 g/t Au) en 2022, après déduction de l'épuisement minier. Les ajouts aux réserves minérales totalisent 267 000 onces d'or, ce qui a largement compensé l'épuisement minier de 142 000 onces d'or. La teneur des réserves minérales a aussi augmenté de 6 % pour s'établir à 10,78 g/t Au, reflétant la conversion de ressources minérales à plus haute teneur dans les secteurs Island West, Main et East. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont été estimées à 0,3 million d'onces d'or (1,3 million de tonnes à une teneur de 7,09 g/t Au) et les ressources minérales présumées ont été estimées à 3,5 millions d'onces d'or (8,1 millions de tonnes à une teneur de 13,61 g/t Au).

### *Mise à jour d'exploration*

Le 12 janvier 2023, Alamos a annoncé qu'un total de 14 millions de dollars avait été budgété principalement pour réaliser de l'exploration sous terre à Island Gold en 2023. Il s'agit d'une baisse par rapport au budget de 22 millions de dollars alloué en 2022, reflétant la transition du forage directionnel en surface plus coûteux à un programme de forage souterrain à moindre coût. Depuis quelques années, l'exploration a principalement pour but d'ajouter des ressources minérales à haute teneur en profondeur, en amont de l'étude sur la phase d'expansion 3+, principalement par le biais de forage directionnel en surface. Cette stratégie d'exploration a été fructueuse puisque l'inventaire de réserves et de ressources minérales a presque triplé depuis 2017. Avec une durée d'exploitation de 18 ans et les travaux en vue de l'expansion qui s'accroissent, les efforts seront réorientés vers un programme de forage souterrain qui tirera profit des infrastructures souterraines existantes. Ce type de forage est beaucoup moins coûteux par mètre, présente un moins grand défi technique, et nécessite beaucoup moins de mètres de forage par cible d'exploration. Le programme de forage d'exploration souterraine a été élargi, de 27 500 mètres en 2022 à 45 000 mètres en 2023. Le programme a pour but de définir de nouvelles réserves et ressources minérales à proximité des horizons et des infrastructures de production existants, notamment dans les extensions latérales et dans les épontes inférieure et supérieure. Ces ajouts potentiels de réserves et de ressources minérales à haute teneur pourraient être développés à faible coût, intégrés au plan minier et extraits au cours des années à venir.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 12 janvier 2023, intitulé « *Alamos Gold Reports Record Fourth Quarter 2022 Production and Provides Three-Year Production and Operating Guidance* », le communiqué de presse d'Alamos du 21 février 2023, intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2022* » et le communiqué de presse d'Alamos du 26 avril 2023, intitulé « *Alamos Gold Reports First Quarter 2023 Results* », tous déposés sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko détient un flux argentifère rattaché à la part attribuable à Taseko Mines Limited (« Taseko ») de la production de la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), détenue par Gibraltar Mines Ltd (« Gibco ») et située en Colombie-Britannique, au Canada. En vertu de l'entente de flux, Taseko livrera à Osisko une quantité d'argent affiné équivalente à 75 % de la production d'argent payable à Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent aient été livrées, puis 35 % de l'argent payable produit à Gibraltar par la suite. Aucun prix de transfert en espèces n'est payable par Osisko au moment de la livraison pour les onces d'argent livrées. En date du 31 mars 2023, un total de 1,1 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Le 6 janvier 2023, Taseko a annoncé que le débit de traitement moyen à l'usine en octobre et novembre avait dépassé la capacité nominale, mais que la production en décembre avait été affectée par des arrêts non planifiés à l'usine, notamment en raison d'une panne de courant touchant l'ensemble du site vers la fin du mois. Bien que la panne de courant n'ait duré que 24 heures, certains systèmes essentiels du circuit de broyage ont gelé en raison des températures très froides, ce qui a retardé le redémarrage des opérations de broyage pendant plusieurs jours. Les opérations de broyage ont repris à plein régime avant la fin du mois, sans que les systèmes critiques aient subi de dommages, toutefois le débit de traitement moyen en décembre n'était que de 63 000 tonnes par jour, comparativement à 88 000 tonnes par jour en octobre et

novembre. Les opérations minières ont avancé plus profondément dans la fosse Gibraltar et n'ont été que peu affectées par les conditions hivernales difficiles et la panne de courant susmentionnées. Maintenant que les opérations de broyage ont été stabilisées, Taseko s'attend à une production améliorée au premier trimestre de 2023 et un profil de production trimestrielle plus régulier tout au long de l'année 2023.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Taseko du 6 janvier 2023, intitulé « *Taseko Announces 2022 Sales and Production Results for the Gibraltar Copper Mine* », déposé sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### Le flux Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

Osisko détient un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), qui est située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. Le flux Renard est garanti par une sûreté de premier rang sur tous les actifs et toutes les propriétés de Stornoway.

Une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et Osisko est maintenant un actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient la mine de diamants Renard, laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

En vertu de la convention du flux, lors de la finalisation d'une vente de diamants, Osisko doit remettre à Stornoway un transfert en trésorerie équivalent au montant moindre entre 40 % du prix de vente obtenu ou 40 \$ US par carat. Aux fins du calcul des remises de flux, Stornoway devra vendre séparément tous les diamants de moins de +7 DTC qui sont récupérés au-delà de la proportion maximale convenue dans le cadre d'une vente de diamants tout-venant (les petits diamants excédentaires ou accessoires). Ce faisant, Stornoway limitera la proportion de petits diamants contenus dans une vente de tout-venant afin que les acheteurs et Stornoway soient pleinement alignés face aux fluctuations positives des prix, tout en étant protégés en cas de baisse des prix ou d'un mélange désavantageux.

#### *Mise à jour des activités*

Le 29 avril 2022, le flux diamantifère a été réactivé, et les détenteurs du flux ont cessé de réinvestir les produits via le prêt relais de Stornoway. Au premier trimestre de 2023, Stornoway a vendu 448 000 carats à un prix moyen de 119 \$ US par carat (161 \$ par carat) et Osisko a reçu 3,4 millions de dollars US (4,6 millions de dollars) en produit net de son flux Renard.

#### **Placements en actions**

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement dans des sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans des actions de sociétés où elle détient un droit de redevance, de flux ou un autre intérêt similaire et dans diverses sociétés dans le secteur minier à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des redevances, des flux ou des intérêts similaires dans le futur. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif en fournissant du personnel de gestion et/ou un soutien administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent principalement Osisko Développement et Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »).

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la réglementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2023, Osisko n'a pas acquis ni cédé de placements en actions (acquisitions de placements en actions de 0,6 million de dollars au cours des trois premiers mois de 2022).

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les effets à recevoir et les bons de souscription) au 31 mars 2023 (en milliers de dollars) :

Placements	Valeur comptable <sup>(i)</sup> \$	Juste valeur <sup>(ii)</sup> \$
Entreprises associées	318 460	445 024
Autres	16 899	16 899
	335 539	461 923

(i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

(ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 mars 2023.

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 mars 2023 :

Placements	Nombre d'actions détenues	Participation %
Osisko Développement	33 333 366	39,9
Minière Osisko	50 023 569	13,0

*Osisko Développement Corp.*

Osisko Développement est une société d'exploration minière et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les principaux projets détenus par Osisko Développement sont le projet aurifère Cariboo (« Cariboo ») en Colombie-Britannique au Canada, le projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») dans l'état du Sonora au Mexique, et la propriété Trixie en Utah aux États-Unis d'Amérique. Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, un flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio et un flux de métaux de 2,5 % sur la propriété Trixie.

Le projet aurifère Cariboo contient des ressources minérales probables de 2,03 millions d'onces d'or (16,7 millions de tonnes à une teneur de 3,78 g/t Au), des ressources minérales mesurées et indiquées de 1,57 million d'onces d'or (14,7 millions de tonnes à une teneur de 3,33 g/t Au) et des ressources minérales présumées totalisant 1,71 million d'onces d'or (15,5 millions de tonnes à une teneur de 3,44 g/t Au). Osisko Développement a démarré un processus d'évaluation environnementale au printemps 2019 pour le projet Cariboo. Cariboo a franchi plusieurs étapes du processus d'obtention des permis et l'obtention des derniers permis est anticipée au quatrième trimestre de 2023. Une étude de faisabilité conforme au Règlement 43-101 a été déposée en janvier 2023, faisant état d'une production d'or annuelle moyenne de 163 695 onces sur une durée d'exploitation de 12 ans, une valeur actualisée nette après impôt de 502 millions de dollars à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne (hors endettement) de 20,7 % à un prix de 1 700 \$ US par once d'or. La phase 1 envisage un projet minier à 1 500 t/j produisant 72 501 onces d'or pendant les trois premières années, et la phase 2 envisage un projet minier à 4 900 t/j produisant 193 798 onces d'or par année sur la durée de vie résiduelle de la mine.

En janvier 2023, Osisko Développement a annoncé une première estimation de ressources minérales pour le gîte Trixie (« Trixie ») situé sur la propriété Tintic. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont été estimées à 213 000 onces d'or et 385 000 onces d'argent (236 000 tonnes à des teneurs de 28,08 g/t Au et 50,77 g/t Ag) et les ressources minérales présumées ont été estimées à 243 000 onces d'or et 530 000 onces d'argent (385 000 tonnes à des teneurs de 19,64 g/t Au et 42,82 g/t Ag). Environ 68 % de la rampe souterraine de 1 390 mètres à Trixie avait été complété en date du 31 mars 2023. La rampe facilitera grandement l'accès aux excavations souterraines, permettant l'extraction en vrac à plus fort tonnage, augmentera les secteurs d'intérêt potentiels pour l'exploration souterraine et procurera suffisamment de flexibilité pour mener à bien d'autres programmes ciblant le potentiel de croissance des ressources minérales au-delà du niveau 625.

Le 30 juin 2022, Osisko Développement a annoncé une première estimation des ressources minérales pour San Antonio faisant état de 14,9 millions de tonnes à une teneur de 1,2 g/t Au pour 576 000 d'onces d'or dans la catégorie des ressources indiquées, et de 16,6 millions de tonnes à une teneur de 1,0 g/t Au pour 544 000 d'onces d'or dans la catégorie

des ressources présumées. Le 29 avril 2023, le Sénat mexicain a approuvé une vaste réforme des lois régissant l'industrie minière, incluant une exigence pour les sociétés minières de verser un pourcentage des profits à différentes parties prenantes. La nouvelle loi sur les mines réduit la durée maximale des concessions de 50 à 30 ans, et peut permettre aux autorités d'annuler des concessions si aucun travail n'y est effectué dans un délai de deux ans. Osisko Développement suit la situation de près et continuera d'en évaluer l'impact sur ses actifs mexicains.

Le 2 mars 2023, Osisko Développement a annoncé la clôture d'un financement par voie de prise ferme visant un total de 7,8 millions d'unités au prix de 6,60 \$ par unité, pour un produit brut de 51,8 millions de dollars, incluant l'exercice intégral de l'option de surallocation. Le produit net est destiné à faire progresser le développement de Cariboo et Trixie et aux besoins généraux de l'entreprise.

Au 31 mars 2023, la Société détenait 33 333 366 actions ordinaires, correspondant à une participation de 39,9 % dans Osisko Développement (44,1 % au 31 décembre 2022). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Osisko Développement et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics d'Osisko Développement disponibles sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur leur site Web ([www.osiskodev.com](http://www.osiskodev.com)).

#### *Minière Osisko inc.*

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement aurifère dont le principal projet est le projet aurifère du Windfall (« Windfall »). Osisko détient une redevance NSR de 2,0 % à 3,0 % sur Windfall.

En août 2022, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales du projet aurifère Windfall. Les ressources mesurées et indiquées sont estimées à 4,1 millions d'onces d'or, en hausse de 26 % (11,1 millions de tonnes à une teneur moyenne de 11,4 g/t Au selon un seuil de coupure de 3,5 g/t Au). Les ressources présumées sont estimées à 3,3 millions d'onces d'or (12,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 8,4 g/t Au).

En novembre 2022, Minière Osisko a publié les résultats d'une étude de faisabilité sur Windfall, faisant état d'une production annuelle moyenne de 306 000 onces d'or à une teneur moyenne après dilution de 8,1 g/t Au, une valeur actualisée nette après impôt de 1,2 milliard de dollars à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne de 34 %. Les plans pour le financement du projet devraient être annoncés au cours du premier semestre de 2023 et la décision de production en 2024.

Le 28 février 2023, Minière Osisko a annoncé la conclusion d'un placement privé par voie de prise ferme visant un total de 32 260 000 unités de la société au prix de 3,10 \$ par unité pour un produit brut d'environ 100 millions de dollars, incluant l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes.

Le 16 mars 2023, Minière Osisko a annoncé la signature d'une entente définitive avec Miyuukaa Corp. (« Miyuukaa »), une société entièrement détenue par la Première Nation des Cris de Waswanipi, portant sur la construction des installations de transmission proposées et le transport d'hydroélectricité jusqu'au projet Windfall. Des travaux de construction ont débuté durant le premier trimestre de 2023 et sont prévus sur une période de 12 mois.

Le 29 mars 2023, Minière Osisko a annoncé le dépôt de son étude d'impact sur l'environnement pour Windfall, un important jalon soulignant le début du processus d'obtention des permis et des autorisations pour le projet en amont d'une décision de production en 2024.

Le 2 mars 2023, Minière Osisko a annoncé la conclusion d'une entente de coentreprise à 50/50 avec une filiale de Gold Fields Limited (« Gold Fields ») visant à détenir et développer conjointement le projet Windfall. En vertu des modalités de l'entente, Gold Fields a acquis une participation de 50 % dans Windfall en contrepartie de paiements en espèces totalisant 600 millions de dollars à Minière Osisko, incluant 300 millions de dollars à la signature. L'entente stipule également que Gold Fields devra financer seul jusqu'à 75 millions de dollars en contributions pour l'exploration régionale. Grâce au produit de cette transaction, Minière Osisko est entièrement financée pour sa part du capital de développement requis pour mettre Windfall en production.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics de Minière Osisko disponibles sur [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur leur site Web ([www.miniereosisko.com](http://www.miniereosisko.com)).

Au 31 mars 2023, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires, correspondant à une participation de 13,0 % dans Minière Osisko (14,4 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

## **Activités en matière de développement durable**

En tant que fournisseur de capitaux, la société joue un rôle important dans la promotion et le maintien de pratiques commerciales durables afin de maximiser la valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes. La Société cherche continuellement des façons d'améliorer les initiatives de développement durable d'Osisko, soit directement ou indirectement par le biais de ses partenaires miniers.

Tout au long de l'année 2022 et au premier trimestre de 2023, la Société a progressé sur plusieurs fronts dans ses initiatives de développement durable. Osisko a maintenu une position de tête selon MSCI et Sustainalytics, a bonifié et davantage diversifié son conseil d'administration avec deux nouveaux membres indépendants, Mme Edie Hofmeister et M. Robert Krcmarov, a annoncé quatre transactions de redevances/flux de haute qualité avec des partenaires miniers responsables, dont certaines comportaient des engagements sociaux envers les communautés d'accueil, a augmenté ses dons de bienfaisance, a maintenu un bilan de zéro incident en matière de santé-sécurité et de violation de son code de conduite, et a pris une participation de 20 % dans le projet de carbone bleu de la baie de Magdalena de Carbon Streaming Corporation (« Carbon Streaming ») (le « projet de la baie de Magdalena »).

Le projet de la baie de Magdalena est un projet de conservation d'une forêt de mangroves et d'habitats marins associés géré par la Fundación MarVivo Mexico, A.C. et MarVivo Corporation. Le projet de la baie de Magdalena est situé dans la baie de Magdalena en Basse-Californie au Mexique, où l'on trouve une grande diversité de requins, de baleines et une variété d'autres espèces dont plusieurs sont inscrites sur la liste des espèces menacées. Une fois mis en œuvre, il devrait s'agir de l'un des plus grands projets de conservation de carbone bleu au monde. Le projet de la baie de Magdalena permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 25 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> sur les 30 ans de la durée de vie du projet et générer une quantité équivalente de crédits de carbone bleu. Dans le cadre de la transaction, Osisko a contribué un financement de 1,2 million de dollars en vue du développement du projet et recevra un flux de 40 000 crédits de carbone annuellement ou 4 % de la production annuelle. Le projet de la baie de Magdalena est présentement en développement et l'émission initiale de crédits est prévue en 2024.

## **Dividendes**

Le 23 février 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, versé le 14 avril 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023.

### Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou à la NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

## **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

En décembre 2022, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat de 2022, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 18 293 240 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2022 sont autorisés du 12 décembre 2022 jusqu'au 11 décembre 2023. Les rachats quotidiens seront limités à 81 963 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2022, soit 327 853 actions ordinaires.

Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2023, la Société n'a racheté aucune action ordinaire dans le cadre du programme de rachat (347 492 actions ordinaires rachetées pour la somme de 4,9 millions de dollars au cours des trois mois terminés le 31 mars 2022).

## Marché de l'or et des devises

### Marché de l'or

Le prix de l'or a été volatil au premier trimestre de 2023, affichant une fourchette de variation de 183 \$ US l'once. L'or a clôturé le premier trimestre de 2022 à 1 980 \$ US l'once, en hausse de 168 \$ US l'once comparativement à la valeur à la clôture au quatrième trimestre de 2022. Le prix moyen de l'or s'est établi à 1 890 \$ US l'once au premier trimestre de 2023, comparativement à 1 877 \$ US l'once au premier trimestre de 2022.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2023 – T1	1 994 \$	1 811 \$	1 890 \$	1 980 \$
2022	2 039	1 629	1 800	1 812
2021	1 943	1 684	1 799	1 820
2020	2 067	1 474	1 770	1 888
2019	1 545	1 270	1 393	1 515

Le prix moyen de l'or en dollars canadiens s'est établi à 2 617 \$ l'once au premier trimestre de 2023 comparativement à 2 377 \$ l'once au premier trimestre de 2022. Le prix de l'or a clôturé le premier trimestre de 2023 à 2 679 \$ l'once, en hausse de 224 \$ l'once depuis le 31 décembre 2022.

### Devises

La valeur du dollar canadien a varié entre 1,3312 et 1,3807 au premier trimestre de 2023 pour clôturer à 1,3533 comparativement à 1,3544 au 31 décembre 2022. La valeur moyenne du dollar canadien était de 1,3525 au premier trimestre de 2023, comparativement à 1,2662 au premier trimestre de 2022. La Banque du Canada a pris une pause et a maintenu son taux actuel du financement à un jour à 4,50 % lors de son annonce de mars, à la suite d'une hausse de 25 points de base en janvier, portant l'augmentation cumulative depuis 2022 à 425 points de base.

Le taux de change pour le dollar américain versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2023 – T1	1,3807	1,3312	1,3525	1,3533
2022	1,3856	1,2451	1,3013	1,3544
2021	1,2942	1,2040	1,2535	1,2678
2020	1,4496	1,2718	1,3415	1,2732
2019	1,3600	1,2988	1,3269	1,2988

**Principales informations financières**

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)<sup>(1)</sup>

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
<b>Produits</b>	<b>59 587</b>	<b>50 689</b>
Coût des ventes	(4 041)	(3 181)
Épuisement	(13 495)	(11 298)
<b>Bénéfice brut</b>	<b>42 051</b>	<b>36 210</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>34 346</b>	<b>29 953</b>
Bénéfice net des activités poursuivies	20 848	16 804
Perte nette des activités abandonnées <sup>(2)</sup>	-	(22 333)
Bénéfice net (perte nette)	20 848	(5 529)
Bénéfice net par action des activités poursuivies <sup>(3)</sup> De base et dilué	0,11	0,10
Total des actifs	2 008 740	2 892 715
Total de la dette à long terme	134 370	414 361
Prix moyen réalisé de l'or (par once vendue)		
En \$ CA <sup>(4)</sup>	2 562	2 380
En \$ US	1 890	1 882
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>45 450</b>	<b>40 507</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	(16 897)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>45 450</b>	<b>23 610</b>
<b>Dividende par action ordinaire</b>	<b>0,055</b>	<b>0,055</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ( <i>en milliers</i> )		
De base	184 719	166 926
Dilué	185 443	167 278

- (1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS. Se reporter aussi à la rubrique *Base d'établissement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.
- (2) La perte nette des activités abandonnées est liée aux activités d'Osisko Développement. Se reporter aussi à la rubrique *Base d'établissement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.
- (3) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée.
- (4) Aux taux de change en vigueur à la date des transactions.

## Survol des résultats financiers

### Sommaire des résultats financiers – Premier trimestre de 2023

- Produits provenant des redevances et des flux de 59,6 millions de dollars comparativement à 50,7 millions de dollars au T1 2022;
- Bénéfice brut de 42,1 millions de dollars, comparativement à 36,2 millions de dollars au T1 2022;
- Bénéfice d'exploitation de 34,3 millions de dollars comparativement à 30,0 millions de dollars au T1 2022;
- Bénéfice net des activités poursuivies de 20,8 millions de dollars ou 0,11 \$ par action de base comparativement à 16,8 millions de dollars ou 0,10 \$ par action de base au T1 2022;
- Bénéfice ajusté<sup>5</sup> de 32,6 millions de dollars ou 0,18 \$ par action de base<sup>5</sup> comparativement à 24,8 millions de dollars ou 0,15 \$ par action de base au T1 2022; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 45,5 millions de dollars, comparativement à 40,5 millions de dollars au T1 2022.

Les produits tirés de redevances et de flux ont augmenté à 59,6 millions de dollars au premier trimestre de 2023 comparativement à 50,7 millions de dollars au premier trimestre de 2022, principalement en raison des livraisons et des paiements plus importants en vertu des ententes de redevances et de flux.

Le bénéfice brut a atteint 42,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023 comparativement à 36,2 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Le coût des ventes a grimpé à 4,0 millions de dollars au premier trimestre de 2023 en raison des livraisons plus importantes. Les charges d'épuisement ont augmenté de 11,3 millions de dollars à 13,5 millions de dollars au premier trimestre de 2023, aussi en raison des livraisons plus importantes.

Au premier trimestre de 2023, la Société a généré un bénéfice d'exploitation de 34,3 millions de dollars comparativement à 30,0 millions de dollars au premier trimestre de 2022.

Les charges générales et administratives (les « charges G&A ») ont augmenté au premier trimestre de 2023 de 4,8 millions de dollars à 6,2 millions de dollars, principalement en raison de l'inflation générale des honoraires professionnels, de l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions, de la diminution des coûts récupérés des entreprises associées, et d'un accroissement des activités.

Les charges G&A consolidées sont restées relativement stables à 1,5 million de dollars au premier trimestre de 2023 comparativement à 1,4 million de dollars au premier trimestre de 2022.

Au premier trimestre de 2023, la Société a généré un bénéfice net des activités poursuivies de 20,8 millions de dollars comparativement à 16,8 millions de dollars au premier trimestre de 2022. L'augmentation du bénéfice net découle principalement du bénéfice brut plus élevé, des produits d'intérêts plus élevés, des charges financières plus basses et d'un gain net hors trésorerie sur placements (lequel inclut un gain hors trésorerie découlant de la dilution de placements de 4,8 millions de dollars, en partie contrebalancé par une variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net), partiellement contrebalancés par la quote-part de la perte d'entreprises associées (comparativement à la quote-part du bénéfice au premier trimestre de 2022).

Le bénéfice ajusté<sup>5</sup> était plus élevé au premier trimestre de 2023, à 32,6 millions de dollars comparativement à 24,8 millions de dollars au premier trimestre de 2022, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé, des charges financières plus basses et d'une augmentation des produits d'intérêts, en partie contrebalancés par une hausse des charges G&A. Des détails sur les bénéfices ajustés sont fournis à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies au premier trimestre de 2023 étaient de 45,5 millions de dollars, comparativement à 40,5 millions de dollars au premier trimestre de 2022. L'augmentation reflète principalement les produits plus élevés découlant des livraisons plus importantes en 2023, les charges financières plus basses et les produits d'intérêts plus élevés, en partie contrebalancés par des éléments hors trésorerie du fonds de roulement négatifs et des charges G&A plus élevées.

<sup>5</sup> « Bénéfice ajusté » et « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2023 et 2022 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés les	
		31 mars	
		2023	2022
		\$	\$
<b>Produits</b>	(a)	59 587	50 689
Coût des ventes	(b)	(4 041)	(3 181)
Épuisement	(c)	(13 495)	(11 298)
<b>Bénéfice brut</b>	(d)	42 051	36 210
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Générales et administratives	(e)	(6 209)	(4 836)
Développement des affaires	(f)	(1 496)	(1 421)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		34 346	29 953
Autres charges, montant net	(g)	(5 107)	(7 756)
<b>Bénéfice avant les impôts sur le résultat</b>		29 239	22 197
Charge d'impôts sur le résultat	(h)	(8 391)	(5 393)
<b>Bénéfice net des activités poursuivies</b>		20 848	16 804
Perte nette des activités abandonnées	(i)	-	(22 333)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		20 848	(5 529)
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :</b>			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		20 848	326
Participations ne donnant pas le contrôle		-	(5 855)
<b>Bénéfice net par action des activités poursuivies</b>			
De base		0,11	0,10
<b>Bénéfice net par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée</b>			
De base		0,11	-

- (a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mars					
	2023			2022		
	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 562	13 537	34 676	2 380	12 527	29 822
Argent vendu	29	424 628	12 519	31	269 061	8 331
Diamants vendus <sup>(i)</sup>	161	43 013	7 027	183	39 276	7 190
Autres (payés en trésorerie)	-	-	5 365	-	-	5 346
			59 587			50 689

- (i) Au premier trimestre de 2023, les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 161 \$ (119 \$ US) par carat. Le prix de vente moyen comprend 6 797 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 52 \$ (38 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 36 216 carats ont été vendus à un prix moyen de 181 \$ (134 \$ US) par carat.

Au premier trimestre de 2022, les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 183 \$ (143 \$ US) par carat. Le prix de vente moyen comprend 6 797 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 50 \$ (39 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 32 478 carats ont été vendus à un prix moyen de 211 \$ (165 \$ US) par carat.

L'augmentation du nombre d'onces d'or et d'argent vendues en 2023 est principalement attribuable à la hausse des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux.

- (b) Au premier trimestre de 2023, le coût des ventes s'est élevé à 4,0 millions de dollars comparativement à 3,2 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes de flux et d'écoulement, ainsi que des frais d'affinage, d'assurance, de transport et autres coûts liés aux métaux reçus en vertu des ententes de redevances. L'augmentation en 2023 est principalement attribuable à la hausse des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges d'épuisement pour le premier trimestre de 2023 s'élevaient à 13,5 millions de dollars comparativement à 11,3 millions de dollars pour le premier trimestre de 2022. L'augmentation en 2023 est principalement attribuable à la baisse des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux.
- (d) La répartition de la marge monétaire<sup>6</sup> et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
<b>Redevances</b>		
Produits	39 178	34 989
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(135)	(94)
Marge monétaire (en dollars)	39 043	34 895
Épuisement	(6 848)	(6 855)
<b>Bénéfice brut</b>	<b>32 195</b>	<b>28 040</b>
<b>Ententes de flux</b>		
Produits	20 409	15 700
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(3 906)	(3 087)
Marge monétaire (en dollars)	16 503	12 613
Épuisement	(6 647)	(4 443)
<b>Bénéfice brut</b>	<b>9 856</b>	<b>8 170</b>
<b>Droits de redevances et de flux</b>		
Total marge monétaire (en dollars)	55 546	47 508
Divisé par le total des produits	59 587	50 689
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	93,2 %	93,7 %
<b>Total – Bénéfice brut</b>	<b>42 051</b>	<b>36 210</b>

6 La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (net de l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

- (e) Les charges G&A consolidées ont augmenté au premier trimestre de 2023, principalement en raison de l'inflation générale des honoraires professionnels, une augmentation de la rémunération fondée sur des actions, et de la diminution des coûts récupérés des entreprises associées.
- (f) Les frais de développement des affaires sont restés relativement stables, à 1,5 million de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à 1,4 million de dollars au premier trimestre de 2022.
- (g) Les autres charges nettes de 5,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023 comprennent un montant de 6,1 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 2,9 millions de dollars, en partie compensés par des produits d'intérêts de 2,1 millions de dollars et un gain net sur placements de 1,8 million de dollars (lequel inclut un gain hors trésorerie découlant de la dilution de placements de 4,8 millions de dollars, en partie contrebalancé par une variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net).  
  
Les autres charges nettes de 7,8 millions de dollars au premier trimestre de 2022 comprennent des charges financières de 5,9 millions de dollars et une perte nette sur placements de 6,4 millions de dollars (incluant une variation de la juste valeur de placements à la juste valeur par le biais du résultat net de 7,9 millions de dollars), en partie compensées par la quote-part de la perte d'une entreprise associée de 2,6 millions de dollars, un produit d'intérêt de 1,1 million de dollars et un gain de change de 0,8 million de dollars.
- (h) Le taux d'imposition effectif se rapportant aux activités poursuivies pour le premier trimestre de 2023 est de 28,7 % comparativement à 24,3 % au premier trimestre de 2022. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2023 et 2022. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont les autres produits non imposables, les autres charges non déductibles et les revenus imposables à un taux plus bas. Des impôts de 0,9 million de dollars ont été payés au premier trimestre de 2023 comparativement à 0,2 million de dollars au premier trimestre de 2022; ces montants étaient reliés à des impôts sur des redevances gagnées à l'étranger.
- (i) La perte nette des activités abandonnées est liée aux activités d'Osisko Développement. Se reporter à la rubrique *Base d'établissement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

### **Liquidités et sources de financement en capital**

Au 31 mars 2023, la Société disposait d'une trésorerie de 119,1 millions de dollars, comparativement à 90,5 millions de dollars au 31 décembre 2022.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 sont expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie* du présent rapport de gestion.

#### Facilité de crédit

Un montant total de 550,0 millions de dollars est disponible en vertu de la facilité de crédit (la « facilité »), en plus d'une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 200,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 750,0 millions de dollars).

La date d'échéance de la facilité est le 29 septembre 2026. La prolongation annuelle de la facilité et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. En mars 2023, la Société a remboursé un montant de 15,0 millions de dollars sur la facilité. Au 31 mars 2023, un montant de 135,0 millions de dollars avait été prélevé en vertu de la facilité et le taux d'intérêt effectif était de 6,4 %, incluant la marge applicable.

La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 mars 2023, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

## Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie pour les trois mois terminés les 31 mars 2023 et 2022 (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies</b>		
<b>Exploitation</b>	<b>48 722</b>	<b>39 892</b>
Éléments du fonds de roulement	(3 272)	615
<b>Activités d'exploitation</b>	<b>45 450</b>	<b>40 507</b>
Activités d'investissement	(1 914)	(15 586)
Activités de financement	(14 984)	285 528
<b>Variation de la trésorerie liée aux activités poursuivies</b>	<b>28 552</b>	<b>310 449</b>
Variation de la trésorerie liée aux activités abandonnées	-	23 554
<b>Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie</b>	<b>(16)</b>	<b>(251)</b>
<b>Augmentation de la trésorerie</b>	<b>28 536</b>	<b>333 752</b>
Trésorerie au début de la période	90 548	115 698
Trésorerie à la fin de la période	119 084	449 450

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies au premier trimestre de 2023 s'élevaient à 45,5 millions de dollars, comparativement à 40,5 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2022. L'augmentation reflète les produits plus élevés découlant des livraisons plus importantes en 2023, les charges financières plus basses et les produits d'intérêts plus élevés, en partie contrebalancés par des éléments hors trésorerie du fonds de roulement négatifs et une hausse des charges G&A.

### Activités d'investissement

Au premier trimestre de 2023, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement poursuivies s'élevaient à 1,9 million de dollars, comparativement à 15,6 millions de dollars au premier trimestre de 2022.

Au premier trimestre de 2023, Osisko a acquis des effets à recevoir de 1,9 million de dollars (présentés dans les autres placements et dans les placements à court terme aux bilans consolidés).

Durant le premier trimestre de 2022, Osisko a investi 9,3 millions de dollars en droits de redevances (incluant 6,5 millions de dollars pour accroître sa redevance NSR sur le projet Pine Point) et a acquis des placements de 6,3 millions de dollars (incluant les réinvestissements des produits nets du flux diamantifère Renard de 5,2 millions de dollars).

### Activités de financement

Au premier trimestre de 2023, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement poursuivies s'élevaient à 15,0 millions de dollars, comparativement à des flux de trésorerie de 285,5 millions de dollars générés dans le cadre des activités de financement au premier trimestre de 2022.

Au cours du premier trimestre de 2023, Osisko a remboursé 13,5 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires (remboursement brut de 15,0 millions de dollars), a versé 9,8 millions en dividendes et a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 8,9 millions de dollars.

Au premier trimestre de 2022, Osisko a complété une offre publique par voie de prise ferme de 250,2 millions de dollars US (312,0 millions de dollars). Les frais de transaction payés durant le premier trimestre de 2022 s'élevaient à 12,8 millions de dollars. Osisko a versé 8,7 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires et a acheté pour annulation un total de 347 492 actions ordinaires pour la somme de 4,9 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,04 \$). Osisko a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 0,6 million de dollars.

### Activités abandonnées

Au premier trimestre de 2022, les activités abandonnées (correspondant aux activités d'Osisko Développement) ont généré des flux de trésorerie nets de 23,6 millions de dollars, incluant 37,1 millions de dollars générés dans le cadre des activités de financement et 3,3 millions de dollars générés dans le cadre des activités d'investissement, en partie contrebalancés par les flux de trésorerie de 16,9 millions de dollars utilisés dans le cadre des activités d'exploitation. La trésorerie générée dans le cadre des activités de financement provenait d'un placement privé par voie de prise ferme réalisé par Osisko Développement, en partie contrebalancé par des paiements de capital sur des obligations locatives. La trésorerie générée dans le cadre des activités d'investissement reflétait le produit de la vente de placements en actions, en partie contrebalancé par des investissements dans des intérêts miniers et des immobilisations corporelles faits par Osisko Développement.

### Prévisions pour 2023

Osisko s'attend à ce que les OEO gagnées atteignent 95 000 à 105 000 en 2023 avec une marge monétaire moyenne de 93 %.

Les prévisions d'Osisko quant aux redevances et ententes de flux pour 2023 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles des partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Aux fins des prévisions pour 2023, les livraisons d'argent, de diamants et de cuivre, et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux basés sur les prix consensuels et un ratio des prix de l'or et de l'argent de 80:1. Les prévisions pour 2023 prévoient aussi la clôture du flux argentifère CSA au deuxième trimestre de 2023 avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> février 2023.

### Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée<sup>(1)</sup> pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous : (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2023	2022				2021		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
OEO <sup>(2)</sup>	23 111	25 023	23 850	22 243	18 251	19 830	20 032	20 178
Trésorerie	119 084	90 548	300 542	449 283	449 450	115 698	151 945	254 963
Total des actifs	2 008 740	1 996 301	2 135 607	2 923 434	2 892 715	2 370 622	2 390 325	2 410 727
Total de la dette à long terme	134 370	147 950	298 232	305 236	414 361	410 435	405 306	401 954
Capitaux propres	1 759 062	1 737 211	1 727 376	2 375 745	2 086 419	1 780 061	1 811 600	1 842 230
Produits <sup>(3)</sup>	59 587	61 914	53 661	51 545	50 689	50 673	50 035	57 246
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation <sup>(3)</sup>	45 450	48 524	51 067	34 965	40 507	35 061	44 080	37 341
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts <sup>(3)</sup>	271	3 000	275	384	520	(650)	-	-
Bénéfice net <sup>(3)</sup>	20 848	22 408	28 014	18 059	16 804	21 230	25 590	16 341
Bénéfice net par action de base et dilué <sup>(3)</sup>	0,11	0,12	0,15	0,11	0,10	0,13	0,15	0,10
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	184 719	184 265	184 839	185 316	166 926	166 807	167 924	167 895
- Dilué	185 443	184 682	185 850	185 630	167 278	167 073	168 220	168 291
Cours des actions à la clôture à la TSX	21,36	16,32	14,07	12,98	16,49	15,48	14,23	16,99
Cours des actions à la clôture à la NYSE	15,82	12,07	10,10	10,10	13,19	12,25	11,23	13,70
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 890	1 727	1 729	1 871	1 877	1 796	1 794	1 816
Taux de change à la clôture <sup>(4)</sup> (\$ US / \$ CA)	1,3533	1,3544	1,3707	1,2886	1,2496	1,2678	1,2741	1,2394

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Excluant les OEO découlant du flux diamantifère Renard au premier trimestre de 2022 et pour l'année 2021.

(3) Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer à la présentation actuelle en un seul secteur d'exploitation et des activités abandonnées (se reporter à la rubrique *Base d'établissement* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails). Les données présentées se rapportent uniquement aux activités poursuivies.

(4) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Au cours du premier trimestre de 2023, Osisko a remboursé 15,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable (13,5 millions de dollars, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires).

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Osisko a remboursé ses débetures convertibles pour un montant de 300,0 millions de dollars, en utilisant 150,0 millions de dollars de son solde de liquidités et en prélevant le solde sur sa facilité de crédit.

Au cours du troisième trimestre de 2022, Osisko a déconsolidé Osisko Développement. Se reporter à la rubrique *Base d'établissement des états financiers consolidés* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Osisko Développement a clôturé des financements par capitaux propres d'un montant global de 208,0 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission.

Au cours du premier trimestre de 2022, Osisko a clôturé un financement par capitaux propres par voie de prise ferme de 250,2 millions de dollars US. Au cours de la même période, Osisko Développement a clôturé un placement privé par voie de prise ferme et a émis un total de 9 525 850 unités pour un produit brut d'environ 42,4 millions de dollars, chaque unité étant composée d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un bon de souscription d'action ordinaire.

### Information sectorielle

Le président et chef de la direction (le « principal décideur opérationnel ») organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts. Tous les actifs, les passifs, les produits et les charges, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

#### Produits géographiques

Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les trois mois terminés les 31 mars 2023 et 2022, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord <sup>(i)</sup>	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>2023</b>						
Redevances	38 285	381	23	489	-	39 178
Ententes de flux	9 741	8 293	-	-	2 375	20 409
	48 026	8 674	23	489	2 375	59 587
<b>2022</b>						
Redevances	33 806	336	35	812	-	34 989
Ententes de flux	8 629	4 237	276	-	2 558	15 700
	42 435	4 573	311	812	2 558	50 689

(i) Le Canada a généré 90 % des produits en Amérique du Nord pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 (92 % durant les trois mois terminés le 31 mars 2022).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023, trois droits de redevances ou ententes de flux ont généré des produits de 35,8 millions de dollars (31,2 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2022), ce qui représente 60 % des produits (62 % des produits pour les trois mois terminés le 31 mars 2022), incluant un droit de redevance qui a généré des produits de 20,5 millions de dollars (19,8 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2022).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2023, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 87 % et 12 % des produits, respectivement. Pour les trois mois terminés le 31 mars 2022, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 84 % et 14 % des produits, respectivement.

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord <sup>(i)</sup>	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mars 2023</b>							
Redevances	658 521	157 243	17 329	24 066	-	14 965	872 124
Ententes de flux	222 397	174 943	-	-	30 179	50 109	477 628
Ententes d'écoulement	-	-	9 565	-	5 012	-	14 577
	<b>880 918</b>	<b>332 186</b>	<b>26 894</b>	<b>24 066</b>	<b>35 191</b>	<b>65 074</b>	<b>1 364 329</b>
<b>31 décembre 2022</b>							
Redevances	664 985	157 552	17 345	24 228	-	14 965	879 075
Ententes de flux	225 517	177 853	-	-	30 203	51 017	484 590
Ententes d'écoulement	-	-	9 572	-	5 016	-	14 588
	<b>890 502</b>	<b>335 405</b>	<b>26 917</b>	<b>24 228</b>	<b>35 219</b>	<b>65 982</b>	<b>1 378 253</b>

(i) 81 % des intérêts nets en Amérique du Nord étaient situés au Canada au 31 mars 2023 (81 % au 31 décembre 2022).

Transactions entre parties liées

Au 31 mars 2023, un effet à recevoir d'une entreprise associée de 30,9 millions de dollars (30,9 millions de dollars au 31 décembre 2022) est inclus dans les autres placements au bilan consolidé et un montant de 6,0 millions de dollars en intérêts à recevoir d'une entreprise associée est inclus dans les sommes à recevoir (5,2 millions de dollars au 31 décembre 2022). En date du 31 mars 2023, Osisko agit en tant que garant envers une compagnie d'assurance qui a émis des obligations environnementales aux autorités gouvernementales au nom d'Osisko Développement, pour un montant d'environ 17,9 millions de dollars.

D'autres transactions entre parties liées sont décrites aux rubriques *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts*, *Placements en capitaux propres* et *Obligations et engagements contractuels*.

**Obligations et engagements contractuels**

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 mars 2023, les engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux sont détaillés dans le tableau suivant. La Société a l'intention d'honorer ces engagements en utilisant son solde de liquidités, les flux de trésorerie qui seront générés de ses activités d'exploitation et/ou en procédant à un prélèvement sur sa facilité de crédit renouvelable.

Société	Projet (actif)	Versements	Évènements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 millions \$ US  25,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
Ressources Falco Itée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 millions \$  60,0 millions \$  40,0 millions \$ (optionnel)	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage, des droits de surface de la propriété et de tous les permis importants requis pour la construction, d'une décision positive quant à la construction et de la levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).
Metals Acquisition Corp. <sup>(i)</sup>	Mine CSA (flux argentifère)	75,0 millions \$ US (jusqu'à 90,0 millions \$ US)	Clôture de la transaction d'acquisition de la mine CSA par MAC.
Metals Acquisition Corp. <sup>(i)</sup>	Mine CSA (flux cuprifère)	Jusqu'à 75,0 millions \$ US	Clôture de la transaction d'acquisition de la mine CSA par MAC.

(i) Se reporter à la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails sur les transactions proposées.

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux <sup>(1),(8)</sup>	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015 Modifiée en janvier 2019
Amulsar – entente d'écoulement <sup>(2),(8)</sup>	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015 Modifiée en janvier 2019
Back Forty – flux <sup>(3)</sup>	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en déc. 2021
Gibraltar – flux <sup>(4)</sup>		75 %			Aucun		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en avril 2020
Mantos Blancos – flux <sup>(5)</sup>		100 %			8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %				40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
San Antonio – flux	15 %	15 %		15 % du prix au comptant	15 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Novembre 2020
Sasa – flux <sup>(6)</sup>		100 %			6,21 \$		40 ans	Novembre 2015
Tintic – flux <sup>(7)</sup>	2,5 %	2,5 %		25 % du prix au comptant	25 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2022

- (1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> anniversaires de la production commerciale.
- (2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si l'exploitant décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à Osisko Bermuda (déduction faite des onces livrées en vertu de l'entente de flux Amulsar).
- (3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- (4) Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 75 % de la production d'argent de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées à Osisko, et 35 % par la suite. En date du 31 mars 2023, un total de 1,1 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (5) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 31 mars 2023, un total de 4,0 millions d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (6) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») appliquée au prix par once après 2016.
- (7) Flux de 2,5 % de tous les métaux produits, jusqu'à ce que 27 150 onces d'or affiné aient été livrées, et par la suite, un flux de 2,0 % de tous les métaux produits.
- (8) En décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, Osisko est devenu un actionnaire dans Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Information sur les actions en circulation

Au 10 mai 2023, 184 724 237 actions ordinaires et 3 347 026 options d'achat d'actions étaient émises et en circulation.

## Évènement postérieur au 31 mars 2023

### Dividende

Le 10 mai 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire, payable le 14 juillet 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2023.

### **Risques et incertitudes**

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait sopeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et au U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Si l'un ou l'autre des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

### **Contexte international**

Les conflits internationaux, les tensions géopolitiques et les contextes de forte inflation ont historiquement entraîné de l'incertitude ou de la volatilité sur les marchés mondiaux à l'égard des matières premières, des marchés financiers et des chaînes d'approvisionnement, et cela pourrait se reproduire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a engendré des sanctions à l'encontre de la Russie par la communauté internationale et pourrait donner lieu à des sanctions supplémentaires ou à la mise en place d'autres mesures internationales. Si tel est le cas, cela pourrait déstabiliser les prix des produits de base, les chaînes d'approvisionnement et les économies mondiales en général, et accroître les pressions inflationnistes. La volatilité des prix des produits de base, les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement, des taux d'intérêt plus élevés et les pressions inflationnistes persistantes peuvent avoir un effet négatif direct ou indirect sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec précision l'étendue et la durée du conflit entre la Russie et l'Ukraine et des mesures internationales qui y sont liées. Les effets de ce conflit pourraient amplifier les répercussions des autres risques indiqués dans ce rapport de gestion ou dans la notice annuelle, y compris ceux liés à la volatilité des prix des matières premières, aux conditions financières mondiales et aux pressions inflationnistes.

### **Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière**

#### Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934*, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois trimestres terminés le 31 mars 2023 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

#### Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois trimestres terminés le 31 mars 2023 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

#### **Base d'établissement des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et 2021, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent.

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations qui comportent des exigences actuellement en vigueur ou des exigences à venir ont été publiées. Ces normes ne devraient pas avoir d'impact important sur la Société au cours de l'exercice courant ou des exercices futurs et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

Le 30 septembre 2022, Osisko a cessé de consolider Osisko Développement, la direction ayant déterminé qu'Osisko n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement. Immédiatement après, la direction a déterminé qu'elle était en mesure d'exercer une influence notable sur Osisko Développement et a par la suite comptabilisé son investissement comme une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, Osisko a déconsolidé Osisko Développement le 30 septembre 2022 et a commencé à comptabiliser son investissement dans Osisko Développement selon la méthode de la mise en équivalence. Le 30 septembre 2022, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs d'Osisko Développement de son bilan consolidé et a comptabilisé sa participation dans Osisko Développement à sa juste valeur en tant que placement dans une entreprise associée pour un montant de 207,0 millions de dollars. Les activités d'Osisko Développement correspondaient à l'un des deux secteurs d'exploitation distincts de la Société, nommément le secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers. Ce secteur a été considéré comme ayant été cédé le 30 septembre 2022 et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées. Veuillez référer aux états financiers consolidés audités d'Osisko pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 pour de plus amples détails.

### Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations et hypothèses comptables ainsi que les principaux jugements dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, déposés sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov) et sur le site Web d'Osisko au [www.osiskogr.com](http://www.osiskogr.com).

### Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, et dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2023, tous déposés sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov) et sur le site Web d'Osisko au [www.osiskogr.com](http://www.osiskogr.com).

### Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Guy Desharnais, Ph. D., géo, lequel est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

### Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures de performance dans le présent rapport de gestion qui n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS, dont : (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits), (ii) le bénéfice ajusté (la perte ajustée), et (iii) le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS a pour but de fournir des renseignements supplémentaires et ces mesures ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux IFRS. Ces mesures ne sont pas nécessairement représentatives du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie d'exploitation tels que déterminés en vertu des IFRS. Puisque les activités d'Osisko se rapportent principalement aux métaux précieux, la Société présente les marges monétaires et les bénéfices ajustés puisqu'elle est d'avis que certains investisseurs utilisent ces éléments, ainsi que les mesures déterminées conformément aux IFRS, pour évaluer la performance de la Société comparativement à d'autres sociétés du secteur minier des métaux précieux, qui présentent leurs résultats d'une manière similaire. Toutefois, d'autres sociétés pourraient calculer ces mesures non conformes aux IFRS différemment.

#### Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) correspond aux produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) correspond à la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits. Un rapprochement de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) est présenté à la rubrique *Survot des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base

Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) est défini comme étant le bénéfice net (la perte nette) des activités poursuivies ajusté(e) pour tenir compte de certains éléments : le gain (la perte) de change, les dépréciations d'actifs (incluant la dépréciation des actifs financiers et des placements dans des entreprises associées), les gains (pertes) à la cession d'actifs, le gain latent (perte latente) sur placements, la quote-part du résultat d'entreprises associées, la charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés, les frais de transaction, ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les gains (pertes) hors caisse. Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	<b>Trois mois terminés les</b>	
	<b>31 mars</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>		
Bénéfice net des activités poursuivies	20 848	16 804
Ajustements :		
Dépréciation d'actifs	271	520
Perte (gain) de change	18	(876)
(Gain latent net) perte latente nette sur placements	(2 097)	5 840
Quote-part du résultat d'entreprises associées	6 145	(2 604)
Charges d'impôts sur le résultat différés	7 460	5 159
Bénéfice ajusté	32 645	24 843
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	184 719	166 926
Bénéfice ajusté par action de base	0,18	0,15

## Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* » et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, de la capacité de compléter toute transaction annoncée, des estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser des dividendes, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et aux onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, de telle sorte que les résultats réels pourraient être sensiblement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui a trait aux propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, les risques liés aux éléments suivants : (a) les exploitants des propriétés, (b) le déroulement, en temps opportun, du développement, de l'obtention des permis, de la construction, du début de la production et du rodage (incluant les problèmes opérationnels et techniques), (c) des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants, (d) des différences dans le taux de conversion des ressources aux réserves et la capacité de remplacer les ressources, (e) le dénouement défavorable de toute réclamation ou de tout litige relatif aux titres, aux permis ou aux licences, (f) l'incertitude et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière, incluant, sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des glissements de pentes ou des effondrements de terrains, des inondations et d'autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés; (ii) en ce qui a trait à d'autres facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances, les flux, les ententes d'écoulement et les placements détenus par Osisko se rapportent, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements réglementaires apportés par les gouvernements locaux et nationaux, incluant les régimes d'attribution de licences et de permis et les politiques fiscales, la réglementation, et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue de capital et de financement et la conjoncture économique, commerciale ou sur les marchés en général, et (e) la réaction des gouvernements pertinents face aux éclosons de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réactions ainsi que l'impact potentiel de telles éclosons sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko; (iii) en ce qui a trait à des facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui pourraient ou non se présenter ou être poursuivies par Osisko, (b) l'intégration des actifs acquis ou (c) la détermination du statut d'Osisko en tant que société d'investissement étrangère passive (*Passive Foreign Investment Company* ou « PFIC »). Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'absence de changement notable concernant les revenus continus et les actifs de la Société liés à la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de changement défavorable concernant toute propriété significative, (iv) l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales des propriétaires et des exploitants, et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat pour assurer l'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et auprès de la *Securities and Exchange Commission* (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Osisko souhaite avertir le lecteur que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a

aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion ne sont pas garants des rendements futurs et l'on ne devrait donc pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Osisko se fie aux renseignements publiés par d'autres émetteurs et des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

#### **Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales**

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent, présente ses ressources et réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été décrites par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Dans un certain nombre de cas, Osisko a divulgué des estimations de ressources et de réserves couvrant des propriétés liées aux actifs miniers qui ne sont pas fondées sur les définitions de l'ICM, mais qui ont plutôt été préparées en fonction du code JORC et de la S-K 1300 (collectivement appelés les « codes étrangers acceptables »). Dans certains cas, les estimations basées sur les codes étrangers acceptables sont reconnues par le Règlement 43-101. Les sociétés déclarantes américaines doivent maintenant se plier aux nouvelles règles de divulgation minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K (« S-K 1300 ») à compter du premier exercice financier commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou après cette date. Bien que les définitions de l'ICM ne soient pas identiques à celles des codes étrangers acceptables, les définitions et les catégories de ressources et de réserves sont essentiellement les mêmes que celles de l'ICM prescrites par le Règlement 43-101, ce qui se traduit généralement par la présentation d'estimations de réserves et de ressources fondamentalement similaires. Néanmoins, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les termes et les définitions de l'ICM et des codes étrangers acceptables, et qu'il n'y a aucune garantie que les réserves ou les ressources minérales seraient identiques si le propriétaire ou l'exploitant avait préparé les estimations de réserves ou de ressources selon un autre code. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujétiées à la S-K 1300. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

**(signé) Sandeep Singh**

Sandeep Singh

Président et chef de la direction

10 mai 2023

## Informations sur la Société

**Redevances Aurifères Osisko Itée**  
1100, av. des Canadiens-de-Montréal  
Bureau 300  
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2  
Téléphone : (514) 940-0670  
Télécopieur : (514) 940-0669  
Courriel : [info@osiskogr.com](mailto:info@osiskogr.com)  
Site Web : [www.osiskogr.com](http://www.osiskogr.com)

**Osisko Bermuda Limited**  
Cumberland House  
1, Victoria Street  
Hamilton HM11  
Bermudes  
Téléphone : (441) 824-7474  
Télécopieur : (441) 292-6140  
Michael Spencer, directeur général

### Administrateurs

Sean Roosen, président exécutif du conseil  
Joanne Ferstman, administratrice en chef  
L'honorable John R. Baird  
Edie Hofmeister  
William Murray John  
Robert Krcmarov  
Pierre Labbé  
Candace MacGibbon  
Charles E. Page  
Sandeep Singh

### Dirigeants

Sean Roosen, président exécutif du conseil  
Sandeep Singh, président et chef de la direction  
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets  
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif  
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et  
secrétaire corporatif  
Grant Moenting, vice-président, marchés des capitaux  
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef  
de la direction financière  
Heather Taylor, vice-présidente, relations avec les investisseurs

### Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

### Inscriptions en bourse – actions ordinaires

Bourse de Toronto : OR  
Bourse de New York : OR

### Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>

### Agents des transferts

Canada : Société de fiducie TSX (Canada)  
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

### Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l.